



BULLETIN DE SOUTIEN

Nom du Donateur : Prénom du Donateur :

Adresse :

CP..... Ville.....

Email..... Tél

Je soutiens le projet de construction et d'aménagement de l'école Saint-Joseph de Cholet.

Je fais un don de€ et je m'engage à ce que ce don ne permette pas l'abandon d'une créance de l'OGEC au profit de tout tiers.

Fait à le

Signature du donateur :

Vous êtes un particulier

Les dons effectués à une Association reconnue d'utilité publique donnent droit à une déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 CGI).

Vous êtes un professionnel - une société...

Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts au taux de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaire (0,5 %) ou seuil de 20 000 € de dons versés au titre de l'exercice (Cf. article 238 bis CGI) - SIREN et forme juridique à indiquer

La Présidente de l'OGEC et le Chef de l'établissement certifient que ce don ne peut en aucun cas donner lieu à une réduction des frais de scolarité ou tout abandon de créance au profit de tout tiers.

Sandra PAVAGEAU Présidente OGEC

Benoît BILLY
Chef d'établissement

Merci de joindre votre don par chèque (à l'ordre de l'ACADAB) au bulletin de souscription et de les retourner à :
École Saint Joseph
45 rue Alphonse Darmaillacq BP 70028
49308 CHOLET Cedex

APPEL AUX DONNS

